

REPUBLIQUE FRANCAISE

POSTE COMPTABLE DE SARCELLES

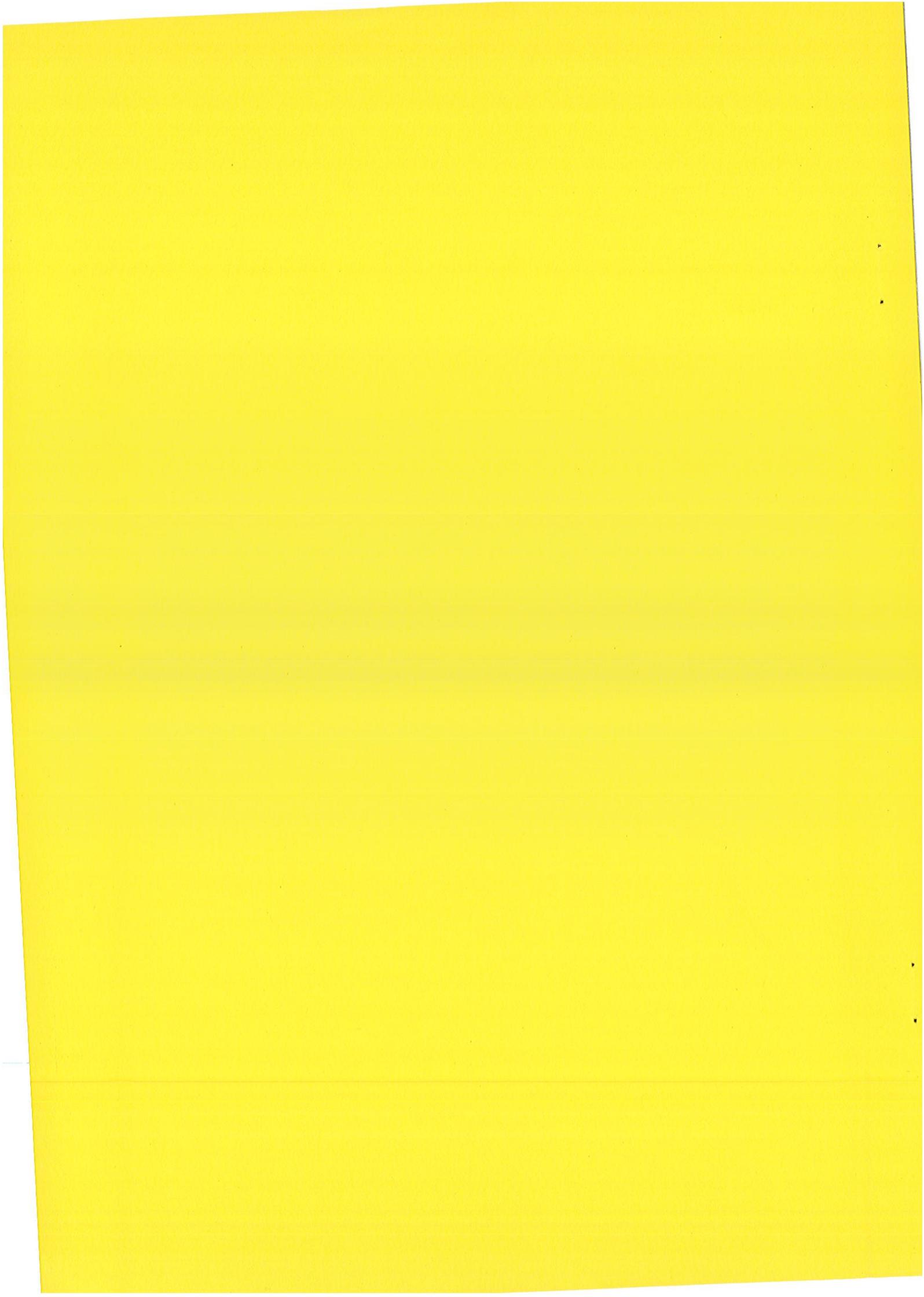
**Budget annexe Gestion
Immobilière & Commerciale
Roissy**

SERVICE PUBLIC LOCAL
M4

BUDGET PRIMITIF
Sans reprise du résultat

ANNEE 2016

Communauté d'Agglomération ROISSY PAYS DE FRANCE
6 bis, Avenue Charles de Gaulle – 95700 ROISSY-EN-FRANCE



SOMMAIRE

Pages	
	I - Informations générales - Modalités de vote du budget II- Présentation générale du budget A1- Vue d'ensemble - Sections A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1- Balance générale du budget - Dépenses B2- Balance générale du budget - Recettes III - Vote du budget A1- Section d'exploitation - Détail des dépenses A2- Section d'exploitation - Détail des recettes B1- Section d'investissement - Détail des dépenses B2- Section d'investissement - Détail des recettes B3- Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES			
	A - Eléments du bilan		
	A1- Etat de la dette 1.1- Détail des crédits de trésorerie 1.2- Répartition par nature de dette 1.3- Répartition des emprunts par structure de taux 1.4- Typologie de la répartition de l'encours 1.5- Détail des opérations de couverture 1.6- Autres dettes A2- Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1- Etat des provisions et des dépréciations A3.2- Etalement des provisions A4.1- Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2- Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1- Etats dépenses, recettes services eau et assainissement - Exploitation A5.1.2- Etats dépenses, recettes services eau et assainissement - Investissement A5.2.1- Etats dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec. - Exploitation A5.2.2- Etats dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec. - Investissement A6- Etat des charges transférées A7- Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1- Etat des emprunts garantis par la régie B1.2- Calcul du ratio d'endettement B1.3- Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4- Etat des contrats de crédit - bail B1.5- Etat des contrats de partenariat public - privé B1.6- Etat des autres engagements donnés B1.7- Etat des engagements reçus B2.1- Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2- Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'information		
	C1.1- Etat du personnel C1.2- Personnel de l'étab. de rattach. employé par la régie C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	D - Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1).
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgetaires (délibération n° du) (2)~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires en cours

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	208 562.00	208 562.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		208 562.00	208 562.00

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	105 854.00	105 854.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		105 854.00	105 854.00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		314 416.00	314 416.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			142 365.00 6 400.00		
Total des dépenses de gestion des services				148 765.00		
66 67	CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES			15 200.00 100.00		
Total des dépenses réelles d'exploitation				164 065.00		
023 042	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			8 727.00 35 770.00		
Total des dépenses d'ordre d'exploitation				44 497.00		
TOTAL				208 562.00		

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	
---	--

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
70 75	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES SERVICES MARCHANDISES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			159 400.00 38 800.00		
Total des recettes de gestion des services				198 200.00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			150.00		
Total des recettes réelles d'exploitation				198 350.00		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			10 212.00		
Total des recettes d'ordre d'exploitation				10 212.00		
TOTAL				208 562.00		

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	
---	--

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	34 285.00
--	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			95 642.00		
Total des dépenses financières				95 642.00		
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement				95 642.00		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			10 212.00		
Total des dépenses d'ordre d'investissement				10 212.00		
TOTAL				105 854.00		

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

+

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)

=

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)			56 357.00		
Total des recettes d'équipement				56 357.00		
106 16	Réserves EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (165)			5 000.00		
Total des recettes financières				5 000.00		
4582	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement				61 357.00		
021 040	Virement de la section d'exploitation OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			8 727.00		
Total des recettes d'ordre d'investissement				35 770.00		
TOTAL				105 854.00		

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

+

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)

=

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

34 285.00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		142 365.00	
- 61 - 614	SERVICES EXTERIEURS CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		91 150.00 71 700.00	
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
61521 61528	SUR BIENS IMMOBILIERS BATIMENTS PUBLICS AUTRES		2 450.00 12 000.00	
6156	MAINTENANCE		5 000.00	
618	DIVERS			
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		26 302.00	
6222 6226	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES COMMISSIONS ET COURTAGES SAVENTES HONORAIRES		4 000.00 11 000.00	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		2.00	
6283	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX		11 300.00	
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		24 913.00	
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
63512 6353	IMPOTS DIRECTS (SAUF SUR BENEFICES) TAXES FONCIERES IMPOTS INDIRECTS		22 165.00 2 748.00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		6 400.00	
- 65 - 6541 658	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		6 400.00 6 200.00 200.00	
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65			148 765.00	
66	CHARGES FINANCIERES		15 200.00	
- 66 - 66111 66112	CHARGES FINANCIERES CHARGES D'INTERETS INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES INTERETS REGLES A L'ECHEANCE INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		15 200.00 14 000.00 1 200.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		100.00	
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES		100.00	
6718	CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPERATIONS DE GESTION AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION			
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)		100.00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022			164 065.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 727.00	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 727.00	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		35 770.00	
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		35 770.00	
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES		35 770.00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			44 497.00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			44 497.00	

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		208 562.00	
--	--	-------------------	--

RESTES A REALISER N-1			
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			208 562.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES		159 400.00	
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES		159 400.00	
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES LOCATIONS DIVERSES		159 400.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		38 800.00	
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		38 800.00	
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES		6 000.00	
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		32 800.00	
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013			198 200.00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		150.00	
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS		150.00	
7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.		150.00	
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78			198 350.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		10 212.00	
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT		10 212.00 10 212.00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			10 212.00	

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		208 562.00	
---	--	------------	--

RESTES A REALISER N-1	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	208 562.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser de N-1	Propositions nouvelles	Vote
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			95 642.00	
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			95 642.00	
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO			54 642.00	
16441	EMPR. ASSORTIS D'UNE OPTION DE TIR. SUR LIGNE DE T OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT			36 000.00	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			5 000.00	
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES			95 642.00	
	TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES			95 642.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser de N-1	Propositions nouvelles	Vote
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			10 212.00	
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			10 212.00	
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			10 212.00	
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D				
13911	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX			3 588.00	
13912	REGIONS			4 879.00	
13913	DEPARTEMENTS			1 745.00	
	<i>Charges transférées</i>				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			10 212.00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)				105 854.00	
RESTES A REALISER N-1					
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				105 854.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser de N-1	Propositions nouvelles	Vote
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			56 357.00	
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			56 357.00	
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO			56 357.00	
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				56 357.00	
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES				
- 10 -	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES				
1068	RESERVES AUTRES RESERVES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			5 000.00	
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			5 000.00	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			5 000.00	
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				5 000.00	
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES RECETTES REELLES				61 357.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser de N-1	Propositions nouvelles	Vote
021	Virement de la section d'exploitation			8 727.00	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			8 727.00	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			35 770.00	
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			35 770.00	
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	CONSTRUCTIONS			22.00	
28131	BATIMENTS			79.00	
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS			34 084.00	
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS				
	AMORT. INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL.			232.00	
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES			1 024.00	
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE				
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			273.00	
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS			56.00	
28188	AUTRES				
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			44 497.00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			44 497.00	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)			105 854.00	
	RESTES A REALISER N-1				
	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			105 854.00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2015	Montant des remboursements 2015		Encours restant dû au 01/01/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devises	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 319 660,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 319 660,00									
A1509G36-consolidation	CAISSE D'EPARGNE	17/06/2009	21/09/2009	21/10/2009	540 000,00	V	Euribor 01 M + 0,79	1,24	1,27	EUR	M	C	O	A-1
M1N227492EUR	SFIL CAFFIL	31/12/2005	31/12/2005	01/01/2007	779 660,00	V	(Euribor 01 M - Floor -0,1 sur Euribor 01 M) + 0,1	2,51	2,57	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
1644 Emprunts assortis d'une option de brage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					1 319 660,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant ; P pour amortissement annuel progressif ; F pour *in fine* ; X pour autres à préciser

(8) Catégoriser l'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Categorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			IGNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				667 823,04								1 043,27
1641 Emprunts en euros (total)				667 823,04								1 043,27
A7509Q36-consolidation	N		A-1	315 000,00	6,72	V	Euribor 01 M + 0,79	0,60	36 000,00	1 405,35		29,45
MIH227492EUR	N		A-1	352 823,04	5	F	Taux fixe à 4,08 %	4,22	54 641,52	12 560,54		1 013,82
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de frage sur ligne de trésorerie (total) (\$)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consenties du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour V E T P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		667 823,04					90 641,52	13 965,89	0,00	1 043,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/11 après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 759.

IV – ANNEXES

ÉLÉMENTS DU BILAN – ÉTAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant au 01.01.2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 sans (D)														
TOTAL (D)														
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers. (de 1 à 6).

(5) Indiquer l'indice de référence ou zone euro ou écart entre ces indices / 3. Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont fun est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01.01.14 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, indice ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 56111 et des intérêts éventuels à payer au titre de contrat d'échange et comptabilisés à l'article 565.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre de contrat d'échange et comptabilisés à l'article 565.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	667 823 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2016	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)														
Taux variable simple (total)														
Taux complexe														
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *vanilla*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *SWAP*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[.]			

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....
Nombre de membres présents.....
Nombre de suffrages exprimés.....
VOTES: Pour.....
 Contre.....
 Abstentions.....

Date de convocation: / /

Présenté par le (1),
A Villiers Le Bel, le
Le (1),

Délibéré par le Conseil Communautaire (2), réuni en session

Les membres du Conseil Communautaire (2),

ARRETE ET SIGNATURES (suite)

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la
publication le/...../.....

Ale/...../.....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme; (2) Indiquer le conseil ou l'assemblée délibérante.

